

# L'essentiel des obligations de l'employeur

THEMATIQUE : DROIT SOCIAL

## Présentation

**Quelles sont les règles essentielles à connaître lorsqu'on est employeur ?**

Vous découvrez la fonction employeur, cette initiation au droit du travail vous intéressera en ce qu'elle traite des **fondamentaux juridiques dans la relation employeur-salarié**.

**Cette formation est généraliste** : elle est destinée à toutes les conventions collectives.

## Le + de la formation

Une approche pragmatique, un rappel des fondamentaux et des études de cas concrètes et contextualisées.

## Objectifs

- Aborder et maîtriser les principes fondamentaux du droit du travail pour une utilisation concrète
- Connaître les principaux droits et les principales obligations de l'employeur dans la relation de travail avec le salarié
- Détecter les points-clés juridiques pour sécuriser ses décisions et éviter les risques contentieux
- Gagner en autonomie dans la gestion du contrat de travail

## Programme

### Se repérer dans l'environnement légal

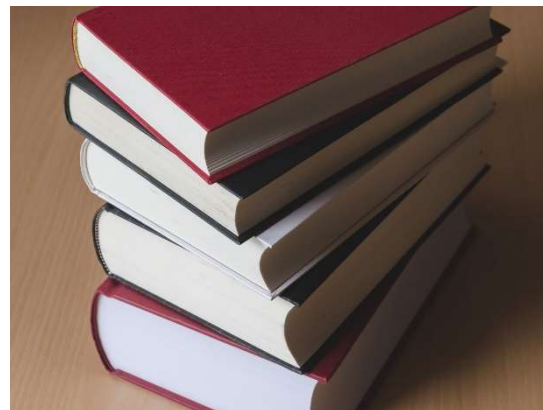
- Utiliser et trouver les sources du droit
- Comprendre l'articulation des différentes sources du droit (Loi, conventions collectives, contrat de travail ...)

### Sécuriser la relation contractuelle de travail

- Identifier et choisir le contrat de travail adapté au poste de travail (CDI, CDD, temps complet, temps partiel)
- Respecter les règles relatives à la durée du travail
- Appliquer les règles en matière de congés payés, d'arrêt maladie, maternité

### Respecter le salaire minimum légal et conventionnel et identifier les cotisations sociales applicables dans l'entreprise

- Déterminer la rémunération minimale
- Etre vigilant quant aux cotisations sociales conventionnelles



## Infos pratiques

### PUBLIC & PRE-REQUIS :

Toute personne assumant la fonction employeur (Président-e, Directeur-trice, DRH,RRH ...)

### METHODES PEDAGOGIQUES & SUPPORTS :

• **Une pédagogie inter-active** : le nombre des participants est limité à 12 pour favoriser les échanges.

• **Un support reprenant les messages clés et outils** sera adressé aux participants.

### INTERVENANT/E :

Juriste droit social

### DUREE ET MODALITES DE LA FORMATION :

#### 7 heures

Si les conditions sanitaires l'exigent, l'ADOES se réserve la possibilité de transformer une formation prévue en présentiel en formation à distance. Le coût du déjeuner sera déduit du prix de la formation.

### COUT DE LA FORMATION :

#### EN PRESENTIEL

**Tarif adhérent** : 350€ net de taxe/ personne.

**Tarif non adhérent** : 420€ net de taxe /personne.

Le déjeuner est inclus au coût de la formation.

#### A DISTANCE

**Tarif adhérent** : 325€ net de taxe/ personne.

**Tarif non adhérent** : 395€ net de taxe /personne.